

Une simple concession

Le Standard, St. Catharines

A la prochaine conférence de l'Agence pour la coopération culturelle et technique des pays francophones, le Canada sera représenté par deux délégations. Il y aura une délégation canadienne et une autre québécoise, le drapeau unifié et le fleurdelisé, pour délimiter l'autonomie de chaque délégation.

Cela peut paraître ridicule aux yeux de beaucoup de Canadiens, mais c'est l'accord intervenu entre le gouvernement fédéral d'Ottawa et celui du Québec. La seule concession faite à l'unité nationale et à la réalité politique, est un accord aux termes duquel les deux délégations voteront à l'unisson. Si les deux délégations autonomes sont d'accord sur un point, la fédérale votera pour tout le Canada. Si elles ne sont pas d'accord, le Canada s'abstiendra.

C'est une concession qui a peu de chances de tromper les membres de la francophonie quant à la véritable nature de la double personnalité du Canada. — Le 12 octobre.